

Une « maison passive » aux Hauts-de-Bretigné

La commune avait confié l'aménagement du lotissement des Hauts-de-Bretigné à la Sodemel. Son représentant, Yoann Riquin précise que, dans la convention passée avec la mairie, quatre lots avaient été réservés pour y implanter des maisons très économes en énergie, en deçà de la norme en vigueur RT2005 d'au moins 20 %. Le concours lancé a été remporté par AD Constructions.

Le 23 septembre, les élus ont visité les quatre « Type.6 » de 140 à 175 m² en cours d'achèvement, en compagnie de quelques entrepreneurs ayant construit ces maisons expérimentales, entre autres Olivier Mellier, charpentier, Jean-Luc Tessier, plâtrier, après avoir acquis les parcelles. Pour

ces maisons-pilotes diverses options ont été prises : construction en bois uniquement ou brique et bois ou bio-brique et étanchéité extérieure. Toutes tiennent compte de l'orientation, ont un récupérateur d'eau pour le jardin, une VMC double flux, un ballon muni d'une pompe à chaleur...

Bilan ? Les essais thermiques donnent des résultats bien inférieurs à ce qui avait été demandé dans la convention. Ils vont de 75 kWh/an/m² à moins de 15, dans ce dernier cas on parle de « maison passive ».

Trois de ces maisons sont en vente, la quatrième est occupée par l'un des entrepreneurs. Contact : AD Constructions, 02 41 88 55 54, www.ad-constructions.fr



Sur la terrasse bois, plein sud, donnant sur le jardin de l'une des maisons visitées, les entrepreneurs et élus se sont rassemblés autour de Jeannick Bodin, maire, Yoann Riquin, Sodemel, et Sylvain Defois, AD Constructions.